



Procès-verbal de L'Assemblée Bourgeoisiale de Conthey du 8 juin 2021

Présidence :

M. Christophe Germanier

Présences :

15 personnes

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée
2. Composition et nomination de la commission bourgeoisiale
3. Comptes 2020 de la Bourgeoisie :
 - Présentation des comptes
 - Rapport de la Commission bourgeoisiale
 - Rapport de l'organe de révision
 - Approbation des comptes 2020
4. Nomination de l'organe de révision
5. Divers

A 18h50, en présence de 15 Bourgeoises et Bourgeois, le Président ouvre l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour. Il salue plus particulièrement les membres de la Commission bourgeoisiale, les représentants de l'Exécutif, l'Administration, ainsi que la représentante de l'organe de révision. Il excuse l'absence du Conseiller bourgeoisial Dany Jollien, qui ne peut être présent pour cause de maladie.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 2021, qui ne donne lieu à aucune remarque et qui est approuvé à l'unanimité.

2. Composition et nomination de la commission bourgeoisiale

Le Président donne connaissance de la proposition du Conseil bourgeoisial relative à la mise sur pied d'une commission bourgeoisiale de 7 membres pour cette prochaine législature, eu égard aux projets prévus, ce qui ne donne lieu à aucune remarque ou opposition.

Les personnes suivantes sont proposées pour intégrer la commission en question :

- Angela Arce
- Chloé Roh
- Joël Berthoud
- Damien Fumeaux
- Guillaume Papilloud
- Cédric Udry
- Jean-Daniel Vergères.

La nomination des 7 membres précités est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes.

3. Comptes 2020 de la Bourgeoisie

3.1. Présentation des comptes par le Président

Le résultat du compte de fonctionnement 2020 affiche un excédent de revenus de Fr. 132'089.00 et une marge d'autofinancement de Fr. 155'689.00. Aucun investissement n'a été réalisé, conformément à ce qui était prévu au budget.

Le compte 2020 présente une marge de financement bénéficiaire ainsi qu'un excédent de revenu de Fr. 155'689.00. Ainsi, la fortune de la Bourgeoisie, qui se montait à Fr. 771'993.30 au 31.12.2019, passe à Fr. 805'598.00 au 31.12.2020.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial prie l'assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes 2020.

3.2. Rapport de la Commission bourgeoisiale

Le rapporteur de la Commission, M. Guillaume Papilloud, donne lecture du rapport de la Commission, qui ne relève aucune remarque au sujet des comptes 2020 et les accepte tels que présentés.

La commission a toutefois porté des réflexions sur la mission et les tâches qu'elle doit assumer et relève les points suivants :

- Il est regrettable qu'elle n'ait pas été contactée dans le cadre de la mise au concours du poste de gérante du caveau de la Tour Lombarde, ce d'autant plus que le nouveau concept d'utilisation n'est pas encore défini.
- Il est impératif qu'une séance soit organisée afin de lui présenter l'ensemble des biens et terrains bourgeoisiaux.
- Elle souhaite que soit étudiée la possibilité de l'aménagement d'un couvert dans la région de la plaine.
- Il paraît opportun que la Tour Lombarde puisse servir à la promotion des produits du terroir contheysan et que la réaffectation de ses salles soit mise à l'étude.

3.3. Rapport de l'organe de révision

Mme Christelle Coudray, directrice associée de la société PFK Fiduciaire SA, organe de révision, confirme que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales et aux règlements.

Elle relève par ailleurs que :

- L'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- Le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ordonnance sur la gestion financière des Communes ;
- L'endettement net de la Bourgeoisie est nul ;
- La bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- L'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu le jeudi 22 avril 2021.

Il est ainsi proposé à l'assemblée d'approuver les comptes 2020 de la Bourgeoisie de Conthey.

2.4. Approbation des comptes 2020

L'assemblée approuve les comptes 2020 de la Bourgeoisie de Conthey à l'unanimité.

4. Nomination de l'organe de révision

Le Président rappelle que l'organe de révision doit être nommé pour la nouvelle période de législature, au plus tard lors la séance de l'Assemblée bourgeoisiale traitant des comptes de la dernière année de la législature précédente. Il précise également que la nomination peut être reconduite pour une nouvelle période de législature.

Il propose de mandater à nouveau, pour la législature 2021-2024, la société PKF Fiduciaire SA, ce qui est approuvé à l'unanimité.

5. Divers

5.1. Tour Lombarde

Mme Nathalie Franzé, Conseillère bourgeoisiale, indique que des réflexions sont en cours sur une nouvelle orientation de la Tour Lombarde et de la place. Un groupe de travail sera mis en place, au sein duquel des membres de la commission bourgeoisiale seront intégrés.

5.2. Service forestier

M. Yann Thiessoz, garde forestier, apporte quelques précisions sur les activités du Service forestier de la Bourgeoisie de Conthey.

La prochaine assemblée se déroulera le 14 décembre 2021.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h20.

Conthey, le 11 juin 2021

Le Président : Christophe Germanier



Le Secrétaire : Hervé Roh

